



Ferblantier

Métier

Description du métier

- Trace et fabrique toutes sortes d'objets composés de métal en feuille et en fait la pose;
- Monte et répare les systèmes de ventilation, de climatisation, de chauffage à air chaud, et tout système servant à évacuer des matières diverses;
- Installe des objets métalliques préfabriqués, des revêtements extérieurs, ainsi que le recouvrement de toitures métalliques;
- Applique des procédés de dessin, de découpage, de pliage, d'ancrage et d'assemblage mécanique et thermique.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Ferblanterie-tôlerie (5233)

Durée de la formation :

1 800 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 1*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en ferblanterie-tôlerie ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré auprès de la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir de bonnes connaissances liées au dessin et à l'application de la trigonométrie;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir un esprit d'analyse;
- Posséder une bonne dextérité manuelle;
- Pouvoir travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	25 316 \$
Compagnon**	41 701 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	52 076 \$
Proportion***	77 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.

** Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,52 \$	19,69 \$	18,59 \$
2 ^e période	22,78 \$	22,97 \$	21,69 \$
3 ^e période	27,66 \$	27,90 \$	26,33 \$
Compagnon	32,54 \$	32,82 \$	30,98 \$

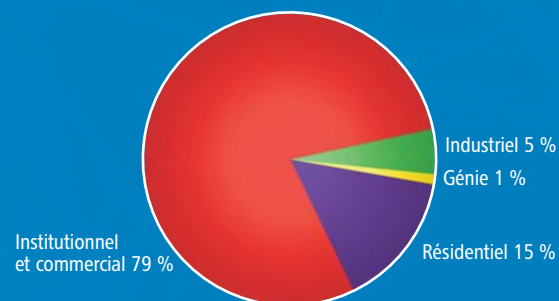
Salaire en avril 2010.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	295	196
Taux de placement des diplômés*	89,4 %	91,7 %

* Source : enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	66
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	110
Côte-Nord	38
Estrie	147
Île de Montréal	342
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 179
Mauricie-Bois-Francs	242
Montérégie	871
Outaouais	175
Québec	655
Saguenay-Lac-Saint-Jean	184
Extérieur et Baie-James	14
Total	4 023

Nombre de femmes actives dans le métier

34

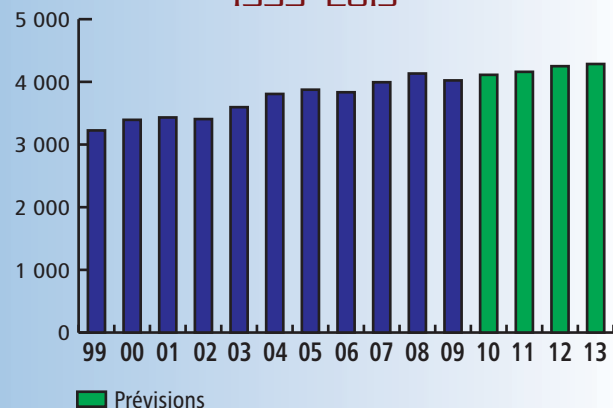
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferblantier	14 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	55 %	43 %	2 %	1 441
Compagnon	44	11 %	72 %	18 %	2 582
Total des ferblantiers	39	26 %	62 %	12 %	4 023
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

Perspectives d'emploi

- Le nombre de ferblantiers travaillant sur les chantiers de construction a diminué légèrement en 2009, pour s'établir à 4 023. De ce nombre, plus du tiers sont des apprentis. Il s'agit d'un des 10 métiers où l'on retrouve le plus de femmes : on en comptait 34 en 2009, tandis qu'elles n'étaient que 9 en 1998;
- Un total de 1 052 entreprises de construction embauchent des ferblantiers, mais 100 d'entre elles effectuent près de la moitié du volume de travail. La majeure partie du travail est réalisée dans le secteur institutionnel et commercial;
- Parmi les 196 nouveaux apprentis admis en 2009, près du tiers étaient diplômés. Le taux de placement des diplômés a augmenté en 2009, dépassant la moyenne des années antérieures. Un apprenti ferblantier diplômé gagne en moyenne 23 300 \$ au cours des 12 mois suivant son embauche, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures atteint 52 000 \$;
- Les besoins de main-d'œuvre seront très élevés au cours des années à venir, car la demande sera en forte hausse sur les chantiers de projets institutionnels de grande envergure.



Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- CF en métallurgie de Laval
- CFP en métallurgie et multiservices (Chicoutimi)
- CFP Le Tremplin (Thetford Mines)
- CFP Paul-Rousseau (Drummondville)
- École des métiers de la construction de Montréal
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

